



Refus de preavis d'1 mois par mon bailleur

Par **lindalesueur**, le **24/12/2014** à **15:37**

bonjour
mon ami est en fin de contrat d'interim depuis le 18 decembre
j'ai lancé mon preavis d'un mois mais mon bailleur le refuse pour lui j'ai 3mois a faire. Que dois
je faire ?
merci
cordialement

Par **moisse**, le **24/12/2014** à **16:35**

Bonjour,
Votre exposé ne permet pas de répondre quoique ce soit.
Vous devez préciser:
* s'il s'agit d'un bail vide ou meublé
* qui est titulaire du bail
* en quoi consiste cet "ami" ?
En effet ce n'st pas parce qu'un voisin de palier a perdu son travail que tout l'immeuble peut
réclamer un préavis raccourci.

Par **Lag0**, le **26/12/2014** à **10:43**

Bonjour,
Si ce que vous nommez "ami" est votre concubin et si vous êtes tous les deux titulaires du

bail, son droit à préavis réduit pour perte d'emploi vous bénéficie également (cour d'appel de Montpellier - arrêt du 29 novembre 1995).

Si votre situation est différente, il faudrait préciser...